

Union Départementale des
Associations Familiales
du Gard

Projet Associatif

Unis pour les familles du Gard
depuis 80 ans



UNIS
POUR LES
FAMILLES

Sommaire

EDITO	1
1. Qui sommes-nous ? Valeurs et dates clés	2
2. Nos actions familiales	4
3. Le service de protection des majeurs	7
4. L'accompagnement social et familial	8
5. Tutelles aux mineurs	9
PLAN D'ACTION	10
6. L'Institution : orientation n°1	11
7. L'Institution : orientation n° 2	13
8. L'Institution : orientation n°3	14
9. Le service de protection des majeurs	15
10. L'accompagnement social et familial	16

EDITO



Le projet associatif de l'Udaf du Gard est arrivé à échéance. Le nouveau projet a fait l'objet d'une actualisation issue d'un travail collaboratif associant administrateurs et salariés. Il permet d'ancrer l'identité de notre institution au sein du réseau national (UNAF), tout comme dans les territoires du Gard et du Vaucluse.

Depuis 80 ans, à travers notre engagement constant auprès des personnes et des familles et en particulier les plus fragiles, l'Udaf du Gard a su développer de nouvelles branches. De la création des Points Conseils Budget, à l'intervention sociale en commissariat, en passant à la création d'un poste de conseillère numérique, notre Udaf gardoise a su investir de nouveaux champs familiaux, en lien avec les dynamiques de la société.

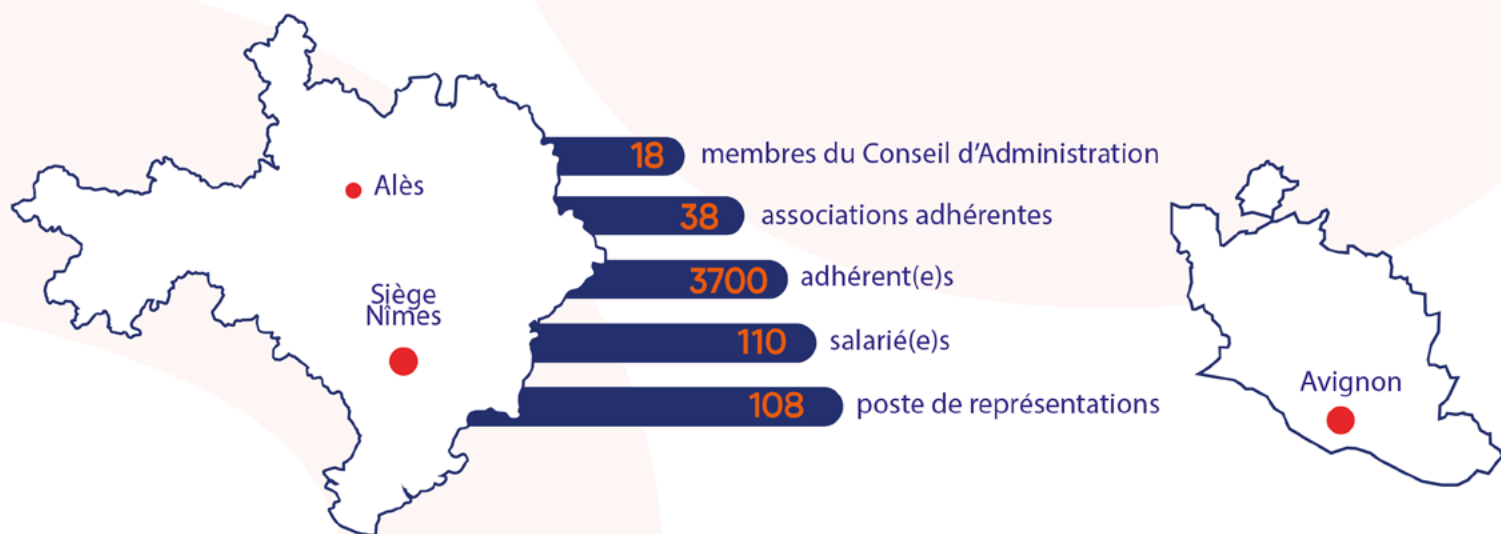
À l'instar du précédent projet associatif (2019-2024), le projet à l'horizon 2030 définit la vision stratégique de notre Union pour les cinq années à venir. Il se décline en grandes orientations, traduites en actions opérationnelles dès 2025 et évaluées annuellement.

Véritable socle commun, il mobilise l'ensemble des acteurs de l'Udaf30, administrateurs, bénévoles, salariés et partenaires autour de valeurs partagées et de missions clairement affirmées. Il s'appuie particulièrement sur notre connaissance du terrain, la force de notre réseau associatif et partenarial et notre légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics.

Ce projet engage collectivement notre institution pour les cinq prochaines années. Ensemble, tourné vers l'avenir, nous avancerons unis dans le respect des valeurs de solidarité, de partage et d'égalité.

Lucien Bernard,
Président de l'Udaf du Gard

1. Qui sommes-nous ?



L'Union Départementale des Associations Familiales du Gard est une association reconnue d'intérêt public instituée par ordonnance de l'État en 1945. Juridiquement indépendante, elle fonctionne toutefois en réseau avec l'UNAF au plan national, et avec l'URAF au plan régional. Chaque département comporte une UDAF, qui représente les intérêts matériels et moraux des familles au sein des instances et organismes locaux, et qui donne avis sur l'action politique locale et départementale en faveur des familles.

Portée par une totale neutralité politique, excluant toute notion de jugement et dans une démarche volontaire de consensus, elle unit un réseau de 38 associations familiales.

Le statut d'association familiale est précisément régi par l'article L. 211-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, accordant ce statut aux associations «qui ont pour but essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux, soit de toutes les familles, soit de certaines catégories d'entre elles.»

Notre siège social est historiquement situé à Nîmes. Depuis 2021, le siège est localisé sur la zone industrielle de Grézan avec deux antennes, l'une sur Alès, l'autre sur Avignon (Vaucluse.84) depuis 2016.

Nos missions

1 Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer des mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

2 Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et désigner ou proposer les délégués familiaux aux divers conseils et assemblés ou autres organismes institués par l'Etat, la Région, le Département ou la Commune.

3 Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge.

4 Exercer devant toutes formes de juridictions l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

Nos valeurs

Inscrite au sein du réseau de l'Unaf, l'Udaf agit pour faire entendre la voix des familles de l'ensemble des territoires gardois, notamment grâce aux bénévoles et aux représentants dans les CCAS du département.

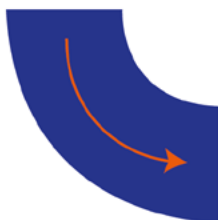
Dans le Gard, elle assume la mission de représentation officielle de 217 000 familles gardoises (Insee.2022) auprès des institutions et des décideurs publics.

Acteur pluraliste du champ familial, l'Udaf30 rassemble près de 38 associations familiales, qu'elles soient adhérentes ou associées. Au travers de ces 13 services et des multiples actions de terrain, elle accompagne les familles et soutient les personnes en situation de vulnérabilité.



Portée par une totale neutralité politique, l'Udaf du Gard contribue au débat public aux côtés des acteurs du Conseil départemental, des communes et des intercommunalités, en apportant une analyse des réalités familiales notamment grâce à l'Observatoire annuel des Familles.

Droits et prestations, parentalité, éducation, logement et santé, vieillesse et handicap, sont autant de champs dans lesquels nous intervenons à l'aide de nos représentants bénévoles inscrit dans les commissions départementales et les CCAS gardois.



FAMILLE SOLIDARITE

L'UDAF considère la Famille comme socle de la société. La notion de « famille » est définie par un cadre juridique et nous nous y conformons au gré de son évolution. Nous représentons et défendons l'ensemble des familles gardoises, françaises et étrangères.

Nous appliquons et défendons tous les principes de solidarités interfamiliales. Elles sont au cœur même de l'engagement associatif et favorisent le lien social entre tous. Un principe que nous appliquons également au sein de tous nos services.

PARTAGE EGALITE

L'UDAF défend les valeurs de partage et de transmission dans un cadre respectant les valeurs de la République. Au sein de tous ses engagements, et particulièrement par le biais de ses actions jeunesse, le partage est une valeur-clé qui favorise l'éducation et la fraternité citoyenne.

Valeur-clé de la République française, l'Egalité se retrouve dans notre ouverture à chaque type d'association familiale et dans notre respect des choix et de la liberté des familles ainsi que dans le principe de laïcité. Principe éminent de notre action, nous souhaitons à l'avenir que la notion se concrétise par le biais d'une action forte.

Un peu d'histoire

La création des services et des actions

- 1962 : Service de tutelle aux prestations sociales Enfant
- 1984 : Service de tutelle aux prestations sociales Adulte
- 1990 : Service de protection juridique des majeurs
- 2000 : Lire et Faire Lire
- 2007 : Action Éducative Budgétaire
- 2008 : Observatoire de la Famille du Gard
- 2008 : Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé
- 2010 : Aide aux Tuteurs Familiaux (puis ISTF, 2017)
- 2012 : Création des Matinales de l'UDAF
- 2014 : Tutelle aux mineurs
- 2016 : Reprise du Service MJPM du Vaucluse
- 2019 : Point Conseil Budget (PIB 2017)
- 2021 : Intervenant Social en commissariat
- 2022 : Conseiller numérique et parentalité numérique
- 2023 : Lire ensemble
- 2025 : 80 ans de l'Udaf du Gard

Depuis le 11 octobre 1945, date de dépôt de nos statuts en préfecture du Gard, l'Udaf n'a cessé de se développer et s'émanciper notamment dans la création de services et d'actions aux familles. De la protection juridique aux majeurs, à l'accompagnement à la parentalité numérique, en passant par des conseils budgétaires, l'Udaf du Gard investit au quotidien tous les champs familiaux pour répondre au plus proche des réalités gardoises.

Pour cela, l'Udaf peut s'appuyer sur ses 18 membres du Conseil d'Administration, ses 110 salariés répartis sur le Gard et le Vaucluse et les quelques 300 bénévoles de Lire et Faire Lire et Lire Ensemble.

Ainsi, depuis 80 ans, nous oeuvrons collectivement pour les besoins des familles grâce aux relations avec nos partenaires institutionnels tout comme avec nos représentants familiaux notamment dans les CCAS gardois.

2. Nos actions familiales

Associations



Diagnostic & Prospective

Au plan national, les UDAF sont confrontées à une perte d'adhérents en raison de la disparition de certaines associations familiales. Notre UDAF rencontrant une difficulté identique, nous avons déployé un plan local de développement associatif visant à prospecter de nouveaux membres, à prévenir l'arrêt de l'activité d'associations et plus globalement à animer l'ensemble de notre réseau. Certains objectifs furent atteints. Ce nouveau projet associatif vise à redynamiser ce programme, notamment dans le renforcement des liens et des projets communs UDAF-Associations et en mettant en œuvre un pilotage suivi d'une feuille de route définie par la gouvernance.

Diagnostic & Prospective

Mission essentielle de notre institution, la représentation des familles est une priorité à laquelle nous accordons tout l'investissement qu'il requiert. Cependant, nous avons pointé plusieurs orientations qui permettraient notamment d'optimiser notre couverture territoriale et d'améliorer le lien entre représentants et institution. Nous avons également mis en lumière un besoin de renforcement de l'offre de formation : les représentants sont confrontés à des dossiers particulièrement techniques et/ou à des contextes locaux au sein desquels il est difficile de prendre place. Une communication renforcée sur la représentation doit être opérée auprès de nos associations.

Représentations



Nos actions familiales

Observatoire de la Famille



Diagnostic & Prospective

L'Observatoire de la Famille du Gard est une action qui a démontré son utilité et sa pertinence au regard des besoins des familles, son opérationnalité et sa fiabilité depuis près de 15 ans aujourd'hui. Notre constat actuel pointe un axe d'amélioration par la reprise régulière d'une enquête annuelle ; la mise en œuvre d'un suivi annuel après chaque enquête et le renforcement de la communication autour des thématiques abordées.

Conseillère Numérique



Diagnostic & Prospective

L'intervention du conseiller numérique sur l'ensemble du département auprès des structures variées et dans des collectivités territoriales est un service qui s'affirme comme essentiel dans la lutte contre les fractures numériques. Il accompagne les parents contre les dangers du numérique pour protéger leurs enfants.

La lutte contre la fracture numérique sera aussi au cœur des services de l'UDAF et au service des personnes accompagnées.

La parentalité numérique vise à se structurer dans l'ensemble des structures intervenantes dans ce champs par le développement du label « P@rents, parlons numérique ».



**CONSEILLÈRE
NUMÉRIQUE**

Nos actions familiales

lire
&
faire
lire


Lire
ensemble

Lire & Faire Lire / Lire Ensemble



Diagnostic & Prospective

Répondant notamment à nos valeurs de partage et de transmission, ces deux actions doivent être poursuivies et renforcées dans leurs axes de développement. Lire et Faire Lire, ancré dans tous les secteurs du territoire, bénéficie d'un fort succès. La demande est telle que l'UDAF doit aujourd'hui accroître ses efforts de communication afin de recruter de nouveaux lecteurs pour pouvoir répondre aux multiples sollicitations.

Des axes de développement sont à envisager au sein des tribunaux pour enfants et sur les sites accueillant des enfants des gens du voyage.

Lire Ensemble bénéficie pour son développement de l'image et la structuration de Lire et Faire lire.

3. Le service de Protection des Majeurs

L'Information et soutien aux tuteurs familiaux

Diagnostic & Prospective



La Protection Juridique des Majeurs est un service prédominant au sein de notre UDAF, au regard de l'importance du nombre d'utilisateurs qui en bénéficient. Activité très contrôlée, l'UDAF se soumet selon les délais légaux à des évaluations afin d'offrir une qualité de service renforcée et d'optimiser son fonctionnement structurel.

En interne, le service dispose d'une commission éthique qui peut étudier des cas concrets ou initier des réflexions globales sur l'autonomie et la dignité. De même, le service valorise l'amélioration des pratiques par des projets nouveaux au sein de pôles d'expertise pilotés par chaque cadre des services.

Ce projet associatif instaure une réelle volonté de travailler sur trois axes : l'image médiatique du champ tutélaire auprès du grand public et des partenaires, qui a pu être mise à mal par certains médias. L'UDAF du Gard s'engage à proposer divers types de communication afin de faire connaître un métier exigeant et méconnu. Le deuxième axe concerne l'expression des utilisateurs, une meilleure prise en compte de leurs besoins ainsi qu'un travail sur la sécurisation de leur prise en charge. Un troisième axe vise l'amélioration continue de la qualité des prestations.

L'expertise des services se déploie vers les familles par le soutien auprès des familles gérant une mesure de protection pour leur proche : l'Information et le soutien aux tuteurs familiaux (ISTF) font le lien entre les familles et l'expertise des services.



4. L'accompagnement social et familial

Les mesures de protection et d'accompagnement

Protection de l'Enfance :

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

Mesure au bénéfice des Adultes :

Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)



Nos services d'accompagnement social et familial ont tous vu leur activité croître au cours des dernières années et démontrent leur utilité au sein d'un territoire marqué des difficultés sociales, et concerné par un phénomène de pauvreté au-dessus de la moyenne nationale. Le déploiement des Points Conseils Budget dans le Gard et le Vaucluse s'inscrivent ainsi dans une démarche de prévention de la précarité des familles qui pourraient s'orienter vers un accès numérique aux familles sous forme de « PCB numérique ».

A l'instar des efforts engagés en matière de communication autour du service de protection des majeurs, nous souhaitons initier une démarche afin d'améliorer l'image du service MJAGBF, géré depuis les années 1960 par l'UDAF, souvent méconnu des professionnels de la Protection de l'Enfance.

Mesure au bénéfice des Familles : les Points Conseils Budget (PCB)

En 2017, le Département lance un programme à destination de toutes les familles afin de les accompagner dans leurs difficultés budgétaires. Ce programme est précurseur des dispositifs « Points Conseil Budget », labellisés par l'État en 2019 dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Le dispositif vise à accompagner toutes les familles, quel que soit leur niveau de ressources, vers un rééquilibrage budgétaire mis à mal par les épreuves de la vie (séparation, perte d'emploi, surendettement, etc.).

L'Udaf du Gard est labellisée sur huit territoires du Gard (Nîmes, Bagnols-sur-Cèze, Alès, Vauvert, Saint-Gilles, CC Aigues-Mortes, Roquemaure, Remoulins) et assure également la couverture de cinq territoires du Vaucluse.

5. Tutelles aux mineurs



Tutelles aux mineurs

Diagnostic & Prospective



Depuis plus de 10 ans, l'UDAF du Gard intervient auprès des services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental du Gard pour les accompagner dans la gestion des biens des mineurs qui lui sont confiés.

La question de la défense des intérêts des enfants est au coeur des préoccupations premières de l'UDAF du Gard et notre mobilisation est pleine et entière.

Plan d'action

L'Udaf30
à l'horizon

2026

2030



C'est à partir d'un travail d'analyse, de réflexion et de diagnostic que l'Udaf du Gard s'est fixée la présente feuille de route à l'horizon 2030. Le plan d'action ci-dessous retient les grandes orientations définies pour notre Union afin de remplir ses missions institutionnelles et de proposer des services toujours plus efficaces et adaptés aux besoins des familles du département.

PLAN D'ACTION	9
6. L'Institution : orientation n°1	10
7. L'Institution : orientation n° 2	12
8. L'Institution : orientation n°3	13
9. Le service de protection des majeurs	14
10. L'accompagnement social et familial	15

6. L'Institution

Udaf30



Orientation 1



Dynamiser le réseau Udaf et renforcer les relations avec les associations membres

1.a Le pilotage du développement associatif

- Mettre en place un plan d'action au sein de la commission de contrôle avec une évaluation annuelle de l'évolution des adhésions.
- Rendre compte de l'évaluation de l'action au Conseil d'Administration et auprès des associations en consacrant une newsletter sur la thématique.
- Adapter les orientations et la durée du Plan en fonction des indicateurs et des résultats.
- Organiser un séminaire thématique à destination des administrateurs
- Adapter la formation des administrateurs aux nouvelles technologies telle que l'IA.

1.b Favoriser l'interconnaissance des associations familiales

- Proposer un événement annuel – a minima – réunissant le réseau
- Informer les associations de l'actualité du réseau et donner la parole aux associations via les outils de communication de l'UDAF (newsletter, site internet, réseaux sociaux)
- Communiquer les décisions des instances gouvernantes de l'UDAF aux associations.

1.c Outiller les responsables associatifs dans leurs missions

- Proposer des actions de formation en matière de gestion associative et de communication au-delà des adhérents.
- Construire un référentiel de la gouvernance institutionnelle dans la mission de gestion des services

1.d Mettre en place régulièrement des projets communs

- Identifier l'Udaf en tant que tête de réseau.
- Proposer des projets «pré-construits» aux associations du réseau.



6. L'Institution

Udaf30



ORIENTATION



Dynamiser le réseau Udaf et renforcer les relations avec les associations membres

1.e Intégrer de nouvelles associations au réseau Udaf

- Mise en place d'une équipe oeuvrant à la prospection de nouvelles associations.
- Investir la Commission de Contrôles dans une mission de prospection.

1.f Accueillir les nouvelles associations au sein du réseau Udaf

- Construction d'une procédure améliorée pour accueillir les nouvelles associations membres.
- Visite de la nouvelle association par des membres de la commissions de contrôle.
- Créer des supports de communication adaptés aux nouveaux membres.

1.g Maintenir les associations adhérentes et prévoir leur désengagement

- Engager une réflexion sur le bénévolat : le congé de représentation, militer pour un statut du bénévole avec une reconnaissance institutionnelle.

1.h Créer du lien entre le personnel et les administrateurs



7. L'Institution Udaf30



ORIENTATION 2

 Optimiser notre mission de représentation
des familles gardoises

2.a Renforcer les liens entre l'institution et ses représentants et favoriser les échanges

- Associer l'ensemble des représentants aux actions institutionnelles.
- Envisager la création d'un espace numérique dédié aux échanges UDAF- représentants, ainsi qu'entre les représentants eux-mêmes.
- Intégrer le compte-rendu de mandat des représentants via la plateforme REZO dès que les freins juridiques liés à la RGPD seront levés.

2.b Améliorer la couverture territoriale des représentations au sein du Gard

- Conception d'un plan de communication « Représentants CCAS » en vue des élections municipales de 2026.
- Proposer une offre de formation régulière aux représentants en présentiel ou sous forme de webinaire pour en faciliter l'accès au plus grand nombre.



8. L'Institution Udaf30



ORIENTATION 3

 Communiquer autour des questions qui concernent les familles du Gard

- 3.a** **Articuler un plan de communication annuel autour d'une thématique**
- 3.b** **Diffusion et utilisation des enquêtes de l'Observatoire de la Famille**
 - Création d'une mission de suivi des enquêtes de l'Observatoire de la Famille.
- 3.c** **Communiquer autour de champs pas ou peu exploités par l'Institution**
 - Communication et travail en partenariat autour des champs suivants : violences, environnement, alimentation, handicap, santé, sécurité routière, logement, enjeux du numérique pour les familles, harcèlement scolaire ...
- 3.d** **Améliorer l'information numérique aux familles sur des espaces numériques**
 - Mise à jour régulière de l'information aux familles via le site internet institutionnel totalement remanié et via la lettre électronique mensuelle de l'Udaf30.
 - Poursuivre et adapter la communication institutionnelle engagée sur les réseaux sociaux.
 - Développer la présence et l'intervention du conseiller numérique sur les territoires et lancer le label « parents parlons numérique » en collaboration avec la CAF du Gard.
 - Développer la présence des conseillères PCB sur les territoires et les conventionnements partenariaux comme les bailleurs sociaux.
- 3.e** **Favoriser une politique de communication engageante auprès des jeunes, notamment auprès des étudiants**
- 3.f** **Développer la visibilité de l'Udaf du Gard au travers des Matinales**

9. Le service de protection des majeurs



- 1.d Actualiser les projets des services MJPM 30 et 84 à échéance réglementaire des 5 ans soit 2029/2030 avec action d'appropriation des projets de service par les personnels et communication aux personnes suivies.
Refonte de l'ensemble des procédures des services PJM30 et 84.**
- 1.b Travailler sur l'image du service et des métiers de la protection des majeurs**
 - Faire connaître le champ d'intervention à l'aide d'outils de communication (MOOC, Vidéos en ligne, Matinales).
 - Développer le partenariat institutionnel dans les deux départements.
- 1.c Renforcer les liens entre l'institution et ses représentants et favoriser les échanges**
 - Poursuivre les réunions annuelles d'expression des usagers.
 - Travailler avec les personnes suivies à l'amélioration des services et la construction d'outils adaptés.
 - Maintenir la mise à jour des panneaux d'affichage numérique dans les accueils.
- 1.d Soumettre le service aux évaluations dans le respect de la réglementation et remettre à jour les plans d'action**
- 1.e Améliorer la sécurisation de la prise en charge des usagers**
 - Réécriture de l'ensemble des procédures et appropriation par les personnels.
 - Développement du logiciel métier : sécurité et automatisation de tâches, rationalisation.
 - Renforcement des contrôles internes et traçabilité.
 - Déployer l'application mobile en cours de test.

10. L'accompagnement social et familial



1.a Mise en place d'un plan de communication de la mesure MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Accompagnement à la Gestion du Budget Familial)

- Mettre en place une réflexion afin de proposer un événement d'envergure auprès des partenaires de la protection de l'enfance.
- Participer aux travaux engagés par la DREETS sur la connaissance des dispositifs.
- Développer les partenariats.

1.b Actualiser le projet de service MJAGBF à échéance réglementaire des 5 ans soit 2030 et appropriation par les personnels

1.c Refonte des procédures de travail

1.d Offrir un service de proximité aux familles sur les questions budgétaires

- Développer la présence des conseillères PCB (Point Conseil Budget) sur les territoires et renforcer les conventionnements avec les bailleurs sociaux.



Dessin de Nada, 8 ans, gagnante gardoise du concours de dessin national «Dessine ta famille quand tu seras grand».2025

UNIS
POUR LES
FAMILLES

Union Départementale des
Associations Familiales du Gard

152 rue Gustave Eiffel
30 034 Nîmes - ZI de Grézan

www.udaf30.fr
familles@udaf30.fr / 04 66 02 17 20